



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

R

M



17121723

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Liège division Marche-en-Famenne

Le 10/8/17
Le Greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0461.952.008

Dénomination

(en entier) : **Centre de gestion du service provincial d'information de
gestion et de vulgarisation agricole**

(en abrégé) :

Forme juridique : **asbl**Siège : **rue du Carmel 1, 6900 Marloie****Objet de l'acte : PV du CA du 26 septembre 2014 et du CA du 12 décembre 2016**

Suivant l'Article 11 des statuts de l'Asbl : « L'association est administrée par un conseil composé de neuf membres dont le Député provincial mentionné à l'article 5 des présents statuts qui exerce, de plein droit, la présidence, ... ». Le Conseil d'Administration propose de nommer Mme Mahy présidente.

Mme Mahy devient présidente de l'ASBL en remplacement de Mr René Collin

Modification de la composition du Conseil d'Administration

Madame Courard, Vice-Présidente et administratrice, est remplacée par Jean-Marie Carrier, membre de l'ASBL. Madame Courard reste membre de l'ASBL.

Jonathan Wathelet
Secrétaire-Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature